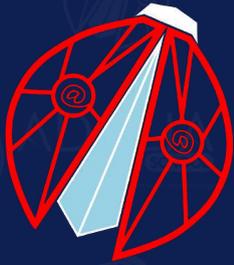


Formation ouverte aux personnes en situation de handicap 



Matériel pédagogique offert à hauteur de 500€ dans le cadre des contrats d'apprentissage



ADALIA
SCHOOL

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS



Employé commercial

Titre Professionnel - Niveau 3 (CAP)



TITRE RNCP 37099
EN DATE DU 25/11/2023

en alternance

Ce titre professionnel est certifié par le ministère du plein emploi et de l'insertion

232 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT - 57970 YUTZ

03 82 51 85 99 | adalia.cfa@gmail.com



**SCAN
ME**

OBJECTIFS



L'objectif de la formation d'employé commercial est de fournir aux participants les compétences essentielles nécessaires pour travailler dans le secteur du commerce et valider le Titre Professionnel de niveau 3 (équivalent à un CAP ou à un BEP). Certification professionnelle délivrée par le Ministère du Travail. Cela inclut l'apprentissage des techniques de vente, la tenue de caisse, du service à la clientèle et de la gestion des stocks.



QUEL PUBLIC

Cette formation s'adresse aux personnes qui souhaitent acquérir les compétences nécessaires pour travailler dans le domaine de la vente et du commerce.

Elle convient également aux personnes ayant déjà une expérience professionnelle dans ce domaine et souhaitant se perfectionner.



PRÉREQUIS

- Avoir au moins 18 ans
- Tests et Entretien de motivation
- Maîtriser les savoirs de base en lecture, écriture et calculs.
- Pas de limite d'âge pour les personnes reconnues comme travailleur handicapé



PROGRAMME

CPP1 : Mettre à disposition des clients les produits de l'unité marchande dans un environnement omnicanal

CPP2 : Accueillir les clients et répondre à leur demande dans un environnement omnicanal

Passerelles : Suite à cette formation, des passerelles sont possibles pour une poursuite d'étude sur un niveau de qualification supérieur ou transverse dans le secteur :

- Titre professionnel conseiller de vente niveau 4 (BAC)
- Assistant Manager d'Unité Marchande



FORMATION 100% PRISE EN CHARGE

En contrat d'apprentissage et de professionnalisation : la formation est prise en charge à 100 % par l'employeur via le financement OPCO
Salaire en apprentissage est de 43 % à 100 % du SMIC.

SUIVI ET ÉVALUATION DU RÉSULTAT

Le suivi de la formation est assuré par des formateurs spécialisés dans le domaine de la vente et du commerce. Les candidats bénéficient également d'un accompagnement personnalisé tout au long de la formation. L'évaluation du résultat est réalisée par des épreuves écrites et orales ainsi que par la présentation d'un projet professionnel.

Une mise en situation professionnelle (3H30), Un entretien technique (30MIN), Un entretien final (20MIN)

Le titre professionnel est composé de deux blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés.

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

DURÉE & RYTHME DE LA FORMATION

La durée de la formation Titre Professionnel Employé de Commerce est de 12 mois.

1J EN FORMATION / 4J EN ENTREPRISE. Formation en présentiel.

La formation peut démarrer tout au long de l'année / **Rentrée chaque mois.**

DÉBOUCHÉS

- Employé de libre-service / commercial
- Employé de rayon non alimentaire
- Employé commercial caisse et services
- Employé en approvisionnement de rayon
- Employé de commerce drive
- Equipier de commerce / de magasin
- Equipier polyvalent
- Aide commis

CODES ROME :

- D1106 : Vente en alimentation.
- D1505 : Personnel de caisse.
- D1507 : Vente en habillement et accessoires de la personne.
- N1103 : Magasinage et préparation de commandes.
- N1105 : Manutention manuelle de charges.